seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

Napoléon
EN SEINE-ET-MARNE

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon Ier, les Archives départementales de Seine-et-Marne proposent différents outils pédagogiques destinés aux élèves et aux enseignants du secondaire, complémentaires aux programmes enseignés en classe. Présentation du dispositif.

Les Archives départementales de Seine-et-Marne (https://archives.seine-et-marne.fr/fr/archives-en-ligne) se proposent d'accompagner les collégiens seine-et-marnais dans la découverte de l'histoire de leur département. Dans le cadre de l'année Napoléon 2021, plusieurs actions sont programmées pouvant servir de supports pédagogiques tant auprès des enseignants que des élèves de collège.

En plus du colloque scientifique « La Seine-et-Marne et Napoléon Ier » (https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr/fiche-evenement/la-seine-et-marne-et-napoleon-intimite-pouvoirs-memoires), des représentations théâtrales Le Souper imprévu ou Le Chanoine de Milan (https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr/fiche-evenement/le-chanoine-de-milan), les Archives se sont engagées dans l'élaboration de ressources pour l'enseignement de l'histoire du Premier Empire (au programme en 4e et en 1ère) sous la forme de dossier pédagogique destiné aux enseignants.

Des sources sur l'Empire en ligne

Le dossier mettra en valeur des documents d'archives, conservés localement, sur la période de l'Empire et l'administration impériale dans les départements (conscription, administration civile, vie sociale) ainsi que des œuvres proposées par le château de Fontainebleau (https://www.chateaudefontainebleau.fr/) (musée Napoléon).

Ergonomique et didactique, cet outil s'appuiera sur un ensemble de documents numérisés, exploitables par les enseignants en classe, sous la forme de fichiers en haute définition. Il pourra être exploité par les professeurs d'histoire et présentera une ouverture sur l'histoire de l'art au travers des collections du Château de Fontainebleau.

La mise en ligne de cet outil est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

Partenariat avec le Château de Fontainebleau

Une action conjointe des Archives départementales et du Château de Fontainebleau portera également sur l'accueil de groupes scolaires sur ces deux sites, dans le cadre de journées de travail consacrées au Premier Empire.

Pour découvrir le Premier Empire en une journée, un parcours en deux temps est proposé aux collégiens seine-

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

et-marnais :

1. Visite guidée du château de Fontainebleau,
2. Atelier aux Archives départementales.

Pour le premier parcours, les élèves pourront visiter le musée Napoléon Ier du château de Fontainebleau ainsi que les appartements d'apparat de l'empereur dont la chambre de l'impératrice, la salle du trône et le salon de l'abdication.

Aux archives départementales, les collégiens pourront s'initier à l'analyse des documents originaux (lettres, affiches, diplômes militaires, etc.) en lien avec les programmes scolaires au cours de l'atelier « Aux sources du Premier Empire ».

Informations pratiques :

- un jeudi par mois, du 30 septembre 2021 au 16 juin 2022,
- réservation obligatoire sur le formulaire en ligne (https://archives.seine-et-marne.fr/fr/form/reserver-un-parcours-archives-de),
- plus d'informations sur le site des Archives départementales de Seine-et-Marne (https://archives.seine-et-marne.fr/fr/parcours-croise-avec-le-chateau-de-fontainebleau).

À TÉLÉCHARGER

PROGRAMME GÉNÉRAL

Programme du bicentenaire de la mort de Napoléon

L'année 2021 marque la commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon Ier, survenue le 5 mai 1821 lors de son exil de l'île Sainte-Hélène. Vous ne le savez peut-être pas, mais les liens entre l'Empereur des Français et la Seine-et-Marne sont nombreux, de ses séjours au château de Fontainebleau à la campagne de France et à ses adieux à la Garde impériale en 1814. L'occasion de marcher dans les pas de Napoléon Ier et de retracer son parcours en Seine-et-Marne, à travers notamment, toute une série d'événements. Bonne balade !

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

TÉLÉCHARGEMENT

PDF - 3.71 MO

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT